

## Carte d'identité pour mes enfants

Par sandra sd, le 03/01/2012 à 18:39

Bonjour,

Je souhaiterai faire faire une piece d'identité a chacune de mes filles 17 et 9 ans.

Nous n'avons pas de nouvelles de leur pere depuis notre séparation, c'est a dire 7 ans maintenant, nous n'étions pas mariés, ni en concubinage.

Et nous ne sommes pas passés devant un juge, donc rien d'officiel.

Mais apparemment on demande un extrait de jugement,une preuve de notre séparation, mais comment faire puisque je n'ai rien.

Je ne sais donc pas comment remplir ma demande de piece d'identité

Merci

Par Marion2, le 03/01/2012 à 19:20

Bonsoir,

Pouvez-vous contacter le père ? Avez-vous une adresse ?

Percevez-vous ou avez-vous perçu une pension alimentaire?

Par <b>sandra sd</b> , le <b>03/01/2012</b> à <b>20:36</b>	
Non rien de rien	